

Dificulté mariage entre 2 nationalité

Par dianane, le 16/06/2009 à 19:37

Bonjour,

Bjr,je suis M ... titulaire d'une carte de séjour d'un an,marié à une française depuis ans.nous avons 1 petite fille de 2 ans ensemble, je sui actuellement salarié effectivement je posséde deux cdi dans 2 entreprises différentes. Ayant de grande difficulté avec ma femme à cause de sa famille, elle menace de me mettre à la porte de chez nous et de me renvoyer au maroc. ma femme ne travaillant pas c'est moi qui paye tout (le loyer et tout ce qui va avec). Je ne sais pas ce que je peux faire, si elle a le droit de me mettre) la rue du jour au lendemain, et si malgré mais 2 cdi, je peux perdre mon droit de résider en france.

J'atend votre réponse. merci d'avance Cordialement

.je veux et je dois les garder ici avec moi en france.je voudrai savoir,comment faire pour les régulariser? merci d'avance.